**Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison 2025-2026 de Hockey !**

**Dans le but de minimiser et d'optimiser le travail des bénévoles, les inscriptions se feront exclusivement en ligne.**
Des permanences seront proposées pour vous accompagner dans cette démarche si nécessaire.

**L'inscription devra obligatoirement être faite 48hrs avant** le 1er entrainement auquel le joueur souhaite participer. Pour des raisons d'assurance, aucune exception ne sera faite**.** **Aucun joueur ne sera donc autorisé à embarquer sur la glace sans être licencié.**

**Toute inscription incomplète (documents manquants ou non-paiement) ne sera pas traitée.**

**Les entrainements reprendront à partir du lundi 08 septembre 2025.**

## PLANNING SAISON 2025-2026

### PLANNING HEBDOMADAIRE

Saison 2025-2026

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 8H00 - 9H05 U11 |
| | | | | | | 9H10 - 10H15 U13 |
| 15H50 - 17H00 SSSH - U13 | 15H50 - 17H00 SSSH - U15 | | 15H50 - 17H00 SSSH - U13 | 15H50 - 17H00 SSSH - U15 | | 10H30 - 11H30 U5 - U7 - U9 |
| 17H15 - 18H15 U11 | 17H15 - 18H15 U5 - U7 - U9 | | | | | |
| 18H15 - 19H15 U15 | 18H15 - 19H15 U13 | 18H30 - 19H30 U15 | | 18H45 - 19H45 U11 | 18H45 - 19H45 U15 | 17H45 - 18H45 GBS |
| 19H30 - 20H45 U18 | | 19H45 - 20H45 U18 | | 19H45 - 20H45 U13 | 19H45 - 20H45 U18 | 18H45 - 20H00 |

**Ce planning prévisionnel est susceptible d'être modifié.*

## TARIFS 2025-2026

Ces tarifs s'entendent pour l'intégralité de la saison 2025-2026 (Septembre à mi-mai environ), et inclus :

- la licence fédérale à FFHG (Toutes catégories)
- la licence à Hockey Canada (U9 à U18)
- les entrainements hebdomadaires : A minima, 2 hrs/sem pour les U5-7-9 et 3 hrs/sem pour les U11 à U18
- les entrainements durant les vacances scolaires.
- les actions organisées par le club.

**La participation aux tournois et matchs officiels est conditionnée à la sélection du joueur par le club et soumise à des frais complémentaires notamment lors de déplacements à l'extérieur de l'archipel.**

- **Licence Découverte** (1 mois) : Gratuite (Prise en charge par le club)
- **U5** / Novice 1: 4 ans avant le 31/12/2025 (2021) **- 50,00 €**
- **U7** / Novice 2: (5-6 ans) : né en 2019-2020 - **105,00 €**
- **U9** / Novice 3 (7-8 ans) : né en 2017-2018 - **150,00 €**
- **U11** / Atome (9-10 ans) : né en 2015-2016 - **215,00 €**
- **U13** / Pee-wee (11-12 ans) : né en 2013-2014 - **215,00 €**
- **U15** / Bantam (13-14 ans) : né en 2011-2012 - **215,00 €**
- **U18** / Midget (15-17 ans) : né en 2008-2009-2010 - **215,00 €**
- **Féminine (à partir des U11) – 110 €**
- **Licence Dirigeant – 65 €**
- **Licence Loisir – Entraineur – Arbitre – 110 €**

Un tarif spécial de 110 € (catégorie U11 à U18) est accordé pour les gardiens de but à la condition que l'intégralité de la saison soit effectuée en qualité de gardien ; En cas de changement en cours de saison le plein tarif sera appliqué.

L'inscription pourra être réglée par **carte bancaire en ligne (option à privilégier)**.

- **Un abattement de 10%** est accordé sur l'inscription du deuxième enfant d'une même famille.
- **Un abattement de 20%** est accordé sur l'inscription du troisième enfant d'une même famille.
- **Les PASS Collectivité Jeunes** sont acceptés (60 €).

**→ On vous explique toute la procédure dans la page « Informations Pratiques »**

## SURCLASSEMENT

Tous les joueurs en deuxième année dans leur catégorie, à partir de U9, doivent réaliser un dossier de surclassement s'ils souhaitent évoluer avec des joueurs de la catégorie supérieure.
Le surclassement dans la catégorie supérieure ne pourra être envisagé que si le joueur est assidu, investi et a un comportement adéquat dans sa propre catégorie.
Enfin, seuls les entraineurs choisissent de faire participer un joueur aux entrainements et aux matchs amicaux de la catégorie supérieure.

## TOURNOIS ET/OU MATCHS CONTRE EQUIPES DU CANADA

Tout au long de la saison le club organisera des tournois / matchs amicaux ou compétitifs à Saint-Pierre ou sur le Canada.
En complément de ce qui est indiqué dans le règlement intérieur de l'association vous trouverez ci-dessous les principaux critères qui conditionneront la participation du joueur à ces tournois et ou matchs :

- Assiduité
- Travail sur la glace
- Comportement
- Implication dans la vie du club
- Habilités et sens du jeu

La procédure de sélection des joueurs est décrite dans le document « Procédure de sélection des équipes représentatives – Saison 2025-2026 ».

## TEAMSNAP

TeamSnap est une application de gestion d'équipe sportive qui est le canal de communication principal du club.
Il est impératif que vous installiez l'application afin de créer votre compte. Nous vous invitons à compléter de manière exhaustive le profil de votre enfant notamment le s adresses courriels et téléphones des tous les membres de la famille qui gravitent autour de l'enfant pour le hockey.

*https://www.teamsnap.com/*

*Lien mode opératoire Teamsnap sur site internet HM*

# INSCRIPTIONS 2025-2026

*Attention les inscriptions pour les catégories « Compétition »*
*U11 à U18 sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2025*

## LISTE DES DOCUMENTS A TELECHARGER ET A COMPLETER :

⚠ Pour les familles ayant plusieurs enfants à licencier, merci de réaliser une procédure distincte par enfant.

- Formulaire de demande de licence FFHG [*1]
- Attestation du licencié « Questionnaire Santé Sport » [*2]
- Dossier de Surclassement (facultatif) [*3]
- Règlement intérieur 2025- 2026 [*4]
- Charte du joueur et charte du parent [*5]
- Fiche Médicale [*6]

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

- Attestation de Responsabilité civile ou Attestation d'assurance extra-scolaire **2025-2026**.
- Photocopie du passeport de l'enfant en cours de validité (En cas de double nationalité franco-canadienne, merci de nous fournir les deux passeports).
- Photo de type identité pour la licence.

**Tous les documents devront être scannés sous format PDF, à l'exception de la photo d'identité.**

➔ **Vous êtes à présent prêt à procéder à l'inscription en ligne : CLIQUEZ-ICI**

**** 1 - Formulaire de demande de licence FFHG***
*La case « Je décide de souscrire au contrat collectif Accident Corporel- Assistance rapatriement, et choisis l'Option de base A au tarif de 3,18€ » est à cocher puisqu'elle est comprise dans le prix de la licence.*

****2 – Attestation du licencié « Questionnaire santé sport »***
*Pour simplifier l'inscription et faciliter le renouvellement d'une licence, la présentation d'un certificat médical n'est plus obligatoire. Il est remplacé par un questionnaire de santé de l'enfant.*
*Le questionnaire comporte 24 questions sur l'état de santé physique et mental de l'enfant.*
***Si toutes les réponses sont négatives → nous fournir uniquement l'attestation du licencié « Questionnaire santé sport ».***

****3 - Dossier de surclassement*** *(Visite médicale obligatoire – Ne tardez pas à prendre RDV).*
*Tous les joueurs en deuxième année dans leur catégorie à partir de U9 doivent réaliser un dossier de surclassement s'ils souhaitent évoluer avec des joueurs de la catégorie supérieure. (Entrainements ou matchs d'entrainement).*
*Attention, le fait d'avoir ce surclassement ne rend pas obligatoire le fait d'évoluer avec des joueurs de la catégorie supérieure. Ce choix restera à la main de l'entraineur et sur invitation seulement.*
*En résumé: Joueurs nés en 2017, 2015 2013, 2011, 2008.*
*Ce dossier complété par le médecin doit être déposé au bureau pour signature du Président et de l'entraîneur et tampon du Club, la fiche médicale confidentielle sous enveloppe cachetée.*
*Puis avec toutes les signatures, vous pourrez effectuer la demande de sur-classement sur Hockeynet et y déposer ce dossier.*
*Ce dossier de surclassement peut être soumis ultérieurement à l'inscription.*

****4 – Règlement intérieur 2025-2026***
*Ce document est à lire, à compléter et à signer par le représentant légal.*

**** 5 - Charte du joueur et charte du parent***
*Documents à nous retourner signés après lecture avec votre enfant.*

****6 – Fiche Médicale – A remplir même si votre enfant n'a pas de souci de santé.***
*Cette fiche médicale est destinée à l'entraineur, aux référents de la catégorie de votre enfant et au référent santé/sécurité. Merci de compléter le plus exhaustivement possible la fiche médicale.*
*Nous vous invitons à y* ***indiquer la liste des médicaments que vous nous autorisez à administrer*** *à votre enfant notamment lors de déplacement (traitement médical avec ordonnance, paracétamol, ibuprofène, smecta… par exemple).* ***Sans votre accord express, aucun médicament ne pourra être administré à votre enfant.***

# INFORMATIONS PRATIQUES

### Scanner les documents

Si vous ne disposez pas de scanner mais que vous possédez un smartphone voici comment faire pour scanner vos documents :

- Lien Procédure

### Pass Collectivité Jeunes

Vous pouvez cumulez l'abattement de 10 ou 20 % aux Pass Collectivité Jeunes.
Les pass présentés devront être au nom de l'enfant.
**(Date limite d'utilisation au 10/11/2025** – Aucun chèque ne sera accepté après cette date)

- Lien Procédure

### Déduction d'un abattement

Marche à suivre pour déduire un abattement pour un second enfant et pour un troisième enfant ;

- Lien Procédure